



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc

Commission Sportive

(Cibles anglaises et Beursault)

Divisions régionales

Cahier des charges

Adopté par le Comité Régional le 15/10/2016



- **Préambule :**

L'organisation des épreuves de Divisions Régionales fait l'objet d'un règlement sportif. Ce cahier des charges a pour but d'aider les organisateurs de ces compétitions à proposer un format de compétition cohérent d'une étape sur l'autre et avec un niveau de prestations le meilleur possible. Ce document est amendable si besoin.

- **Objectifs :**

Définir le programme de chaque compétition, les caractéristiques du terrain, le nombre de personnes nécessaires à la logistique, etc...

- **Avant la compétition :**

- Environ un mois avant la compétition, l'organisateur doit faire parvenir au Comité Régional, à la Commission Sportive et à toutes les équipes engagées une invitation (qu'il aura fait valider auparavant par l'arbitre responsable) avec les renseignements habituels : Identification de l'organisateur, logos du club organisateur et du Comité Régional, date et lieu (adresse précise du terrain), programme horaire, la tenue exigée, la forme du concours (distances, blasons), présence ou non de restauration (buvette ou réservation de repas).

- Demander aux clubs de transmettre la composition de leurs équipes engagées au plus tard 10 jours avant l'épreuve. Ces équipes pouvant être modifiées au greffe le jour du concours avant le début des tirs.

- Demander auprès de la mairie dont dépend le club, une autorisation de buvette selon la réglementation en vigueur.

- Etablir un plan de cible en disposant les archers d'une même équipe sur des cibles contiguës et avec la même lettre (ex 1A, 2A, 3A,..., 8B, 9B, 10B, 11B,...) Les équipes doivent être disposées sur la ligne de tir selon leur classement de la saison précédente pour la première étape ou selon le classement général pour les étapes suivantes.

- Quelques jours avant ou la veille du concours, le terrain doit être tracé et le matériel mis en place, s'assurer d'en avoir suffisamment pour un remplacement éventuel (chevalets, paillons, blasons). Disposer de chronotirs en bon état (avec piles de rechange) et tout le matériel nécessaire en cas de panne électrique (panneau de gestion des tirs, drapeaux)
 - Editer les feuilles de marque individuelles en double exemplaire et les regrouper par cible sur des plaquettes (prévoir sacs étanches en cas de pluie).
 - Editer les feuilles de marque par équipes pour les phases finales.
 - Prévenir les médias de la manifestation et inviter des personnalités.
 - Installer un fléchage permettant un accès aisé au site de compétition à partir d'un lieu facilement repérable sur une carte routière.
 - Le Comité Régional diffuse à l'organisateur et à l'arbitre responsable un pack comprenant tous les outils nécessaires à la bonne tenue de la compétition (feuilles de marque pour les phases finales, tableaux des duels, accréditations, feuilles de gestion pour les arbitres, tableau excel pour la gestion des duels, pancartes d'identification des équipes, scoreurs, plan type du terrain avec implantation des cibles et repérage des matches). Certains documents peuvent être dématérialisés au format pdf.
 - Il est impératif d'utiliser les documents et matériels mis à disposition par le Comité Régional.
- **Le jour du concours :**
 - Afficher le règlement sur le terrain.
 - Disposer de locaux pour le greffe, le poste informatique, les arbitres et pour un éventuel contrôle anti-dopage et mettre des toilettes à disposition.
 - Penser pour le poste informatique, à vérifier l'état de l'ordinateur (dernière version du logiciel Résult'Arc + un tableur) et de l'imprimante (stock de papier, encre).
 - L'arbitre responsable est chargé de constituer un jury d'appel dont un Président et au moins 3 membres, la liste devant être affichée au greffe.
 - Prévoir des badges d'accréditation pour le délégué technique et les membres du Comité Régional, les capitaines d'équipes, les membres du jury d'appel, les bénévoles de terrain si ils n'ont pas de tenue spécifique, autres personnes (journalistes, photographes).
 - Disposer dans la mesure du possible d'une sonorisation pour l'animation (informations, résultats, présentation des équipes).
 - Prévoir des binômes de bénévoles de terrain pour le remplacement des blasons, l'agrafage, avec quelques outils de base (pinces, marteau) et la résolution des problèmes techniques. Un binôme pour 10 cibles environ.
 - Planifier l'heure du repas des différents bénévoles et officiels.
 - Editer les résultats pour affichage dès la fin des qualifications et préparer les tableaux de duels.
 - Disposer de panneaux d'affichage pour les résultats et les duels
 - Pour la phase de duels, placer une pancarte d'identification des équipes dans chaque couloir de duels et un scoreur au pied de chaque cible (fournis par le Comité Régional).
 - Prévoir une cérémonie protocolaire : discours brefs (organisateur, personnalités), podiums avec remise de récompenses, pot de convivialité.
 - **Délégué technique :**
 - Le Comité Régional désigne un délégué technique pour chaque étape de DRE dont le rôle est d'établir une collaboration étroite avec l'organisateur. Il doit avoir une bonne

connaissance des règlements et du cahier des charges. Il doit aussi en tant que représentant officiel du Comité Régional, veiller à la réputation de celui-ci.

- Le club organisateur doit prendre contact avec le délégué technique quelques jours avant la compétition pour organiser sa venue, expliquer son rôle, demander de l'aide et poser ses questions éventuelles.

- Il organise et préside la réunion des capitaines d'équipes en concertation avec l'arbitre responsable et en présence des arbitres désignés, du jury d'appel et de l'organisateur.

- Il gère avec le responsable informatique de l'organisation, la saisie des résultats et le programme des phases finales.

- Il veille au bon déroulement de la compétition dans le cadre du programme établi initialement.

- Il fait son rapport sur le déroulement de la compétition, à chaque étape, au Comité Régional.

- Ses frais (déplacement, hébergement, repas) sont pris en charge financièrement (sur justificatifs) par le Comité Régional sauf le repas le jour du concours pris en charge par l'organisateur.

- **A l'issue du concours :**

- Le club organisateur doit envoyer les résultats du tir de qualification du concours par l'intermédiaire du logiciel Résultat'Arc, le jour même de la compétition.

- Il doit également transmettre les résultats complets (qualifications, classement des équipes et classement de l'étape) au format pdf au Comité Régional, à la Commission Sportive, à l'arbitre responsable et aux clubs ayant une équipe engagée dans les meilleurs délais.

- **Programme type d'une étape :**

- 08h30 - 09h00 Greffe - Inspection du matériel

- 09h00 - 09h45 Echauffement

- 09h45 - 10h00 Réunion des capitaines d'équipes

- 10h00 - 12h15 Tir de qualification - Volées de 6 flèches en 4 mn - Rythme A-B-C (ou AB-CD)

- 12h15 - 13h30 Résultats individuels, classement des équipes, repas, mise en place du terrain pour les phases finales

- 13h30 - 14h00 Une volée d'essai et 1ers matches

- 14h00 - 14h30 2èmes matches

- 14h30 - 15h00 3èmes matches

- 15h00 - 15h30 4èmes matches

- 15h30 - 16h00 5èmes matches

- 16h00 Cérémonie protocolaire - Podiums équipes

- **Disposition type du terrain :**

- Le terrain doit être conforme à la réglementation fédérale (*Article II.C.3.7 des Règlements Sportifs et Arbitrage*)

- La ligne de tir et les lignes parallèles à celle-ci, les zones réservées aux équipes et à leur coach ainsi que les lignes de couloirs pour 2 cibles, espacées de 5 m (ou 4 m selon la place disponible et le rythme choisi), seront tracées à la peinture ou à la craie. A défaut elles pourront être matérialisées avec de la ficelle.